

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 décembre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021**

**2021 DASES 253** Subventions investissement (508 972€) à deux associations, une fondation et au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour divers travaux d'aménagement de dispositifs d'urgence sociale et pour la constitution de kits pour sans-abris. Conventions.

**Mme Léa FILOCHE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.345-2 et D.345-8 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation d'attribuer une subvention pour un montant global de 508 972 € (en investissement) aux associations : « les œuvres de la mie de pain » et « Emmaüs Solidarité », au titre du budget participatif 2019, à la « Fondation de l'Armée du Salut » au titre du budget Participatif 2016 et au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris au titre du budget participatif 2019 pour quatre projets d'investissement à destination des personnes en situation de précarité et de grande exclusion à Paris et de signer 4 conventions ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement de Paris Centre en date du 30 novembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 13<sup>ème</sup> arrondissement en date du 29 novembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>ème</sup> arrondissement en date du 29 novembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Léa FILOCHE au nom de la 4ème Commission,

## Délibère

Article 1 : Il est attribué une subvention d'investissement au bénéfice de l'association « Les Œuvres de la mie de pain », dont le siège social est situé au 18, rue Charles Fourier – 75013 Paris (n° Parisasso 2569 ; dossier 2021\_10813) : (113, rue Regnault 75013 Paris) :146 000 euros pour la constitution de kits « canicule et grand froid » - Budget participatif édition 2019.

Le versement de cette subvention est subordonné à la conclusion d'une convention avec l'association « Les Œuvres de la mie de pain »

Article 2 : Il est attribué une subvention d'investissement au bénéfice de l'association « Emmaüs Solidarité », dont le siège social est situé au 32, rue des Bourdonnais - 75001 PARIS (n° Parisasso 24921 ; n° de dossier 2021\_11802) : 27 120 euros pour l'aménagement d'un espace femmes au sein de l'ESI l'Agora - Budget participatif édition 2019.

Le versement de cette subvention est subordonné à la conclusion d'une convention d'investissement avec l'association « Emmaüs Solidarité ».

Article 3 : Il est attribué une subvention d'investissement au bénéfice de la « Fondation de l'Armée du Salut», dont le siège social est situé 60, rue des Frères Flavien, 75020. (n° Parisasso 180983 ; dossier 2021\_10750) : 200 000 euros pour les travaux d'aménagement d'un ESI 73, rue Saint Fargeau 75020 PARIS - Budget participatif édition 2016.

Le versement de cette subvention est subordonné à la conclusion d'une convention d'investissement avec la « « Fondation de l'Armée du Salut»

Article 4 : Il est attribué une subvention d'investissement au bénéfice du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, dont le siège social est situé au 5 Boulevard Diderot, 75012 Paris (n° Paris Asso 190343 ; n° de dossier 2021\_12075) d'un montant de 135 852 euros pour les travaux d'aménagement d'un CHU hivernal pour hommes isolés situé Porte de St Cloud - Budget participatif édition 2019.

Le versement de cette subvention est subordonné à la conclusion d'une convention avec le CASVP.

Ces documents sont présentés en annexe du présent délibéré que Madame la Maire de Paris est autorisée à signer.

Article 5 : La dépense correspondante est imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021 et suivant sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**